

**Mot de la présidente**

«La vie, ce n'est pas avoir et obtenir, c'est être et devenir.»

Myrna Ly



Les premières manifestations printanières coïncident avec les assemblées générales sectorielles où tout le renouveau et les espoirs sont permis. Il est temps de prendre un nouveau virage, s'il y a lieu, et d'apporter de nouvelles idées et de nouveaux engagements pour le prochain triennat qui se profile à l'horizon. Je vous encourage donc, chères et chers membres à ne pas hésiter à vous engager dans votre secteur. Vous y ferez des découvertes merveilleuses. Alors, c'est un GO ! On comble tous les postes qui viennent en élection dans nos AGS.

**Fin de triennat**

Donc, à chaque fin de triennat arrive le moment des élections. Cette année, viennent en élection les postes de présidence, de secrétariat, de 2<sup>e</sup> vice-présidence et de 2<sup>e</sup> conseiller ou conseillère. Et cela tant au secteur qu'en région. Les personnes qui en sont à leur 1<sup>e</sup> triennat, peuvent se présenter pour un 2<sup>e</sup> triennat. Nous espérons que vos candidatures seront nombreuses. Ne vous gênez pas, on a besoin de vous.

Contenu	
Mot de la présidente	1 - 2
Comité des Hommes	2
Retraite	3
Réponses Socio et AGR	4
CAFE	5
ODJ-AGR 2020	6
PV-AGR 2019	7
PV-AGR 2019	8
PV-AGR 2019	9
PV-AGR 2019 + ARTS	10
FLG + ASSURANCES	11
Règles tirage moitié-moitié	12-13
TRCAE + (suite) ASS	14
Comité des Femmes	15
TACAE	16

**Programme des ARTS**

Voici quelques spécifications au sujet de la participation du national au programme des ARTS. (Voir l'affiche à la fin du PV de l'AGR 2019 page 10 s.v.p.) Chacune des dix régions détermine son œuvre finaliste. Les personnes gagnantes au national seront choisies à partir d'un vote ouvert à l'ensemble des personnes déléguées au Congrès. L'œuvre sera remis à l'artiste après le concours.

Détail des prix offerts : 1<sup>e</sup> prix : 1 000 \$ - 2<sup>e</sup> prix : 500 \$ - 3<sup>e</sup> prix : 250 \$

(suite à la page 2)

(suite du mot de la présidente) **Participation à l'AGR**

Vous trouverez, inclus dans ce numéro l'ODJ, de l'assemblée générale et le PV de la dernière assemblée. Nous nous sommes procuré un grand écran, ce qui devrait faciliter la lecture de ces documents. Il est quand même conseillé d'apporter le présent bulletin, ou d'imprimer les dites pages.

Quant à moi, le **Congrès** de juin 2020 marquera la fin de mon mandat à la présidence régionale. Pendant ces trois années, j'ai été supportée par toute une équipe de personnes compétentes, joyeuses et dynamiques que ce soit au niveau des présidences de secteur formant le CR, des responsables de comité, des mandataires, des personnes affectées à la trésorerie, secrétariat, technique, à l'inscription, réservation de salles, gâteries, etc. Votre amitié m'a toujours réchauffé le cœur et a contribué à rendre ma tâche facile et agréable. Merci! Merci! Merci!

Le thème du prochain congrès sera : **Une voix forte dans une société en mouvement.**

*Lucie Gagné, présidente régionale*



***Le Comité régional des hommes***

Au moment d'écrire ces lignes, nous sommes témoins, les humains de cette terre, des aberrations des Libérations conditionnelles qui fournissent à un délinquant sexuel des rencontres afin que Monsieur soit satisfait à volonté pendant son incarcération.

De telles décisions ont conduit au meurtre d'une jeune prostituée dans la vingtaine. Pour moi cet événement fait déborder le vase de la « connerie ». Il est donc de plus en plus pertinent que les Comités des hommes de toute l'Estrie de l'AREQ commencent une réflexion pertinente et responsable (contraire de l'indifférence) afin que de tels comportements soient condamnés par nous les hommes.

J'ai accepté d'assumer la Responsabilité du Comité Régional des Hommes et je n'ai pas l'intention que ce ne soit qu'un Titre. Je convoquerai une réunion d'ici la fin du mois d'avril afin de réfléchir de notre côté pour comprendre comment il se fait que nous, les Hommes, en soyons rendus là. Même si ce n'est pas nous qui avons commis ces meurtres, que pouvons-nous faire, les hommes de l'AREQ, pour que l'indifférence de notre part se transforme en fierté d'avoir au moins réfléchi à des solutions futures pour que nos petites-filles surtout ne soient pas à la merci de jeunes hommes qui ne savent même plus ce que c'est que d'aimer tendrement et de respecter la gent féminine qu'ils côtoient quotidiennement....

Ce texte constitue mon rapport pour l'Assemblée Régionale du 4 mai prochain.

Cordialement,

*Jean-Claude Lavoie*, responsable régional du comité des hommes

## ***Notre régime de retraite du secteur public***

Il a été démontré que l'âge effectif de la retraite est en croissance, et sachant que l'espérance de vie l'est également, on peut se demander comment cela affectera le nombre d'années passées à la retraite.

On s'intéresse ici à l'espérance de vie à 50 ans, étant donné que la retraite survient rarement avant cet âge. En utilisant les projections de Statistique Canada sur les taux de mortalité, il est possible de déterminer l'espérance de vie à 50 ans de chaque cohorte née de **1927 à 1965**.

Ainsi, pour la cohorte née en **1927**, l'espérance de vie à 50 ans est de 28,3 ans pour les hommes et de 33,6 ans pour les femmes. Autrement dit, un homme et une femme nés en 1927 et ayant vécu jusqu'à 50 ans pouvaient **espérer vivre jusqu'à l'âge de 78,3 et 83,6 ans** respectivement.

Pour la cohorte née en **1965**, qui a eu 50 ans en 2015, l'espérance de vie à 50 ans devrait augmenter de 7,0 ans chez les hommes pour atteindre 35,3 ans et de 4,2 ans chez les femmes pour atteindre 37,8 ans. Une fois atteint l'âge de 50 ans, les hommes et les femmes de cette cohorte peuvent donc **espérer vivre jusqu'à l'âge de 85,3 et 87,8 ans respectivement**.

### **Changements apportés au Régime de rentes du Québec**

Le 2 novembre 2017, le projet de loi no 149 a été présenté à l'Assemblée nationale. Ce projet a été adopté en février 2018.

Les objectifs de cette loi sont les suivants :

- Offrir aux prochaines générations une sécurité financière accrue à leur retraite.
- Préserver l'équité entre les générations.
- Renforcer le financement du Régime de rentes du Québec.

Les modifications, qui s'appliqueront graduellement de 2019 à 2025, amélioreront les revenus des futures personnes retraitées tout en préservant l'équité intergénérationnelle.

### **Important**

Les personnes qui **reçoivent déjà une rente de retraite, d'invalidité ou de conjoint survivant** ne seront pas touchées par les changements qui seront apportés au Régime de rentes du Québec. Le montant de l'une ou l'autre de ces rentes déjà en paiement restera le même et **continuera d'être indexé tous les ans**.

*Gilles Lemieux*, responsable régional du dossier retraite

**Une journée riche et formidable vous attend le 30 mars prochain:  
«Bien vivre /jusqu'à la fin de sa vie»**

**Un rappel pour vous inscrire en grand nombre** à cette rencontre du comité sociopolitique de l'Estrie. On vous entretiendra de sujets d'importance comme les soins palliatifs et l'aide médicale à mourir, les directives médicales anticipées et la dimension spirituelle de ce débat. Mais bien vivre, c'est maintenir sa condition physique et cognitive. **Alors, soyez des nôtres avec des animateurs chevronnés**, tels Dr Carl Bromwich, directeur des soins palliatifs de l'université de Sherbrooke, Ginette Plamondon de l'AREQ, Jean Desclos, éthicien et parrainé par l'AQDR, Céline Lajeunesse, une kinésiologue de Sercovie qui animera l'atelier « Maintenir sa santé physique et cognitive » ainsi que MOV50, vidéos de Sercovie pour nous faire bouger. **Voici le coupon d'inscription qui se trouvait dans l'Estrien précédent :**

<b>COUPON RÉPONSE (rencontre du lundi 30 mars 2020) Bien vivre / jusqu'à la fin de sa vie</b>	
Nom: _____	Téléphone : _____
▶ # de membre : _____ coût : 20 \$	
▶ <b>Secteur</b> (encerclez la lettre de votre secteur s.v.p.) : <b>A B C D E F G J</b>	
➤ Allergies alimentaires à préciser : .....	
➤ Si non-dîneur, cochez s.v.p. <b>coût : 10 \$</b>	
<b>Non-membre</b> : Nom : _____	Téléphone : _____ <b>coût : 20 \$</b>
➤ <b>Ci-joint mon chèque au montant de ..... à l'ordre de: AREQ-Estrie</b>	
Faites parvenir votre coupon réponse <b>au plus tard le vendredi 20 mars 2020</b> à : Claire Gagnon, 744, rue Caroline, Sherbrooke Qc J1E 3R4	

*Jeanne Chantal Bélanger*, resp. régionale du comité sociopolitique



**Réponse pour l'AGR → Coût par membre, conjoint et personne amie des membres : 10 \$. Si inscrit après le 22 avril, le coût sera majoré de 5 \$.**

<b>BILLET-RÉPONSE (AGR)</b>	
Nom : _____	Téléphone : _____
# de membre : _____	<b>Secteur</b> (encerclez la lettre s.v.p.) <b>A B C D E F G J</b>
<b>Non-membre</b> : Nom : _____	Téléphone : _____
<b>Allergies</b> : _____	
➤ <b>Ci-joint mon chèque de 10 \$/personne à l'ordre de: AREQ-Estrie</b>	
Faites parvenir votre billet-réponse <b>au plus tard le mercredi 22 avril 2020</b> à : Claire Gagnon, 744, rue Caroline, Sherbrooke QC J1E 3R4	



## ***Des nouvelles de ConcertAction Femmes Estrie (CAFE)***

La MARCHÉ MONDIALE DES FEMMES 17 octobre 2020

On se souvient tous que La **marche du pain et des roses** de 1995, au Québec, ciblait prioritairement la pauvreté et la violence faite aux femmes. Organisée par la Fédération des Femmes du Québec (FFQ), cette activité de solidarité féministe, devient en 2000, la **Marche mondiale des femmes** (MMF) et s'étend en mouvement planétaire. Depuis cette date, tous les cinq ans, des millions de femmes à travers le monde marchent ensemble.



Maintenant, en 2020, dans tout le Québec, des groupes élaborent des revendications afin de bien représenter les réalités de chacune. Le comité Marche mondiale des femmes—Estrie, est depuis peu, un comité permanent coordonné par **ConcertAction Femmes Estrie**. Des membres de **l'AREQ du Comité Condition des Femmes** participent aux réflexions et aux préparatifs de ce grand rassemblement. Le lancement aura lieu lors de la **Journée Internationale des droits des Femmes le 8 mars 2020**.

Les revendications de la MMF 2020 touchent **5 grands enjeux: lutte à la pauvreté des femmes et des familles, violences faites aux femmes, destruction de l'environnement/agir contre les changements climatiques, femmes migrantes et immigrantes, femmes autochtones**. Ces enjeux ne sont pas tous « spécifiques » aux femmes, mais visent le bien-être de tous les humains et de notre planète.

**Le samedi 17 octobre 2020, cette grande marche est prévue à Terrebonne, dans Lanaudière.** Du transport gratuit (aller-retour) sera offert aux femmes de l'AREQ-Estrie souhaitant y participer, (plus de détails à venir). Pour les personnes qui craignent la longueur de la marche, un autobus de soutien est prévu tout le long du parcours.

**Notez tout de suite à votre agenda** ce grand événement pacifique de solidarité. En participant, vous constaterez que les manifs organisées par des femmes conjuguent chants, créativité avec les slogans et interventions féministes!  
**AU PLAISIR DE VOUS COMPTER PARMIS NOUS!**

*Jocelyne Sauvé*, mandataire de l'AREQ-Estrie au **CAFE**



Estrie

Madame, Monsieur,  
Les membres du conseil régional vous convient à :

## **L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE 2020**

Lundi 4 mai 2020 à 9 h

Salle de réception, complexe Steve Elkas (entrée arrière).

4230, rue Bertrand-Fabi

Sherbrooke J1N 3Y2

### **ORDRE DU JOUR**

#### **8 h 30 Accueil**

#### **9 h 00 Début de l'assemblée générale régionale**

- 1- Message d'ouverture de la Présidente régionale et présentation des membres du CR
- 2- Nomination à la présidence d'assemblée et au secrétariat
- 3- Mot du président d'élection concernant la procédure
- 4- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 5- Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGR du mardi, 28 mai 2019
- 6- Rapport de la présidente et le plan d'action 2017-2020
- 7- Rapport des responsables régionaux des différents comités et des personnes mandataires de l'AREQ à plusieurs organismes

#### **Pause**

- 8- Période de questions et de commentaires (propositions, s'il y a lieu)
- 9- États financiers 2019-2020 ainsi que ceux 2018-2019
- 10- Période de questions et de commentaires
- 11- Message de la personne invitée (CE de l'AREQ) Mme Christiane P.-Lapalme
- 12- Remise des prix pour les personnes gagnantes de l'exposition des œuvres d'art
- 13- Élection des personnes de l'exécutif régional
- 14- Mot de la nouvelle personne élue à la présidence
- 15- Mot de clôture et levée de l'assemblée.

#### **11 h 30 Assemblée générale de la Fondation Laure-Gaudreault**

#### **12 h Dîner et prix de présence**

#### **13 h 30 Conférence par les spécialistes de l'Autorité des marchés financiers (AMF) pour Information sur vol de données personnelles, etc...**

#### **15 h Fin de la rencontre (voir le billet-réponse à la page 4)**

*Lucie Gagné, présidente régionale*

**PROCÈS-VERBAL**

**PRÉSENCES : (Voir la liste à l'annexe 1)**

- 1. Message d'ouverture de la Présidente régionale et présentation des membres du CR.**  
Mme Lucie Gagné, présidente, souhaite la bienvenue à tout le monde et cite la pensée de la journée : « ***Se grouper est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est une réussite.*** » (Henry Ford)  
Elle présente les membres du conseil régional ainsi que la marraine de notre région au conseil exécutif du national, Christiane P. Lapalme.
- 2. Nomination à la présidence d'assemblée et au secrétariat.**  
Il est proposé par Lucie Gagné, appuyé par France Laflamme, que Ghislain Lallier et Brigitte Roy agissent respectivement comme président et secrétaire d'assemblée.  
**Adopté à l'unanimité. D-001**
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.**  
Il est proposé par Jocelyne Sauvé, appuyé par Danièle Philippon, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.  
**Adopté à l'unanimité. D-002**
- 4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du jeudi, 31 mai 2018.**  
La secrétaire fait la lecture des principaux sujets traités inscrits au procès-verbal de la rencontre du jeudi 31 mai 2018. Certaines personnes regrettent que le procès-verbal soit peu lisible à l'écran et qu'ils n'aient pas le document papier pour le consulter. Il sera donc envoyé aux personnes à la présidence des secteurs et aux responsables des comités, qui eux le transmettront aux membres.  
Il est proposé par Louis Roy, appuyé par Murielle Carette, d'accepter le procès-verbal tel que présenté.  
**Adopté à l'unanimité. D-003**
- 5. Rapport de la présidente: plan d'action 2017-2020.**  
**(Le rapport de la présidente et le plan d'action sont en Annexe 2 et 3)**  
La présidente commente et explique son rapport ainsi que le plan d'action de l'année 2018-2019.  
Il est proposé par Pauline Thibault-Poudrier, appuyé par Nicole Vachon, d'accepter le rapport de la présidente et d'adopter le plan d'action 2018-2019.  
**Adopté à l'unanimité. D-004**

6. **Rapport des responsables régionaux des différents comités et des personnes mandataires de l'AREQ à plusieurs organismes.**

**(Les rapports sont en Annexe)**

- Assurances et concertation C.S.Q.- Estrie Fernand Grenier

**Annexe 3-4**

- Condition des femmes (CCF) Lise Beaudoin et Jocelyne Sauvé

**Annexe 5-6**

- Concert 'Action Femmes Estrie (CAFE) Jocelyne Sauvé

**Annexe 7**

- Environnement et développement durable (EDD) Hélène Patry  
son rapport suivra sous peu

- Comité de la retraite remplacé par Lucie Gagné

**Annexe 8**

- Table d'action contre l'appauvrissement en Estrie (TACAE) remplacé par Lucie Gagné **Annexe 9**

- Rapport de L'APPUI et de la TRCAE Micheline Roberge

**Absente**

- Condition des hommes Jacques Thibault

**Absent**

- Comité d'Action sociopolitique Jeanne-Chantal Bélanger

**Annexe 10**

Il est proposé par Roland Beaudoin, appuyé par Micheline Provencher, de recevoir les rapports des responsables des comités régionaux ainsi que des mandataires de l'AREQ aux organismes pour l'année 2018-2019 et de les féliciter pour le travail accompli.

**Adopté à l'unanimité. D-005**

7. **Période de questions et de commentaires (propositions, s'il y a lieu).**

- Une mention spéciale est faite aux membres du comité de l'environnement pour la journée qu'ils ont préparée le 30 avril dernier.

- Mme Hélène Patry nous présente les membres de chacun des secteurs qui ont travaillé au comité de l'environnement.

- En ce qui concerne l'environnement, M. Fernand Grenier souligne qu'il faut collaborer par de petits gestes quotidiens pour aider à garder notre planète en bon état.

- Mme Gemma Gauthier propose que l'AREQ fasse des pressions afin que le gouvernement refuse le projet du transport de gaz par pipeline.

- Il est proposé par Brigitte Roy, appuyé par Lucie Gagné, que l'on achemine la proposition de Mme Gemma Gauthier au national.

**Adopté à l'unanimité. D-006**



**8. Rapport des états financiers, 2017-2018, 2018-2019. (Le rapport est en Annexe 11)**

Nicole Patry-Lisée, trésorière régionale, présente et explique le rapport annuel. Sur le rapport **A1819-RR-08A**, en date du 2017-06-30, les disponibilités étaient de 9 178,43 \$ et celles en date du 2018-06-30, 24 489,25 \$.

Au même rapport **A1819-RR-08A** du 2019-05-18, elle mentionne que les disponibilités totales du régional au 30 juin 2019 seront de 22 075,25 \$.

Il est proposé par, Jacqueline Paquette, appuyé par Gisèle B. Veilleux, d'adopter le rapport des états financiers 2017-2018.

**Adopté à l'unanimité. D-007**

Il est proposé par Jeanne-Chantal Bélanger, appuyé par Jacinthe Audet, que l'on reçoive le rapport des états financiers 2018-2019.

**Adopté à l'unanimité. D-008**

**9. Période de questions et de commentaires.**

- La trésorière explique que les surplus au budget restent à la région.
- Il n'y a pas de dons venant de la région remis à la fondation Laure-Gaudreault, cependant le conseil régional paie les dépenses pour le comité (transport et repas) et il complète le montant d'argent venant du national pour les bourses AREQ.

**10. Message de la personne invitée du Conseil Exécutif (CE de l'AREQ) Mme Christiane Lapalme.**

Madame Christiane P. Lapalme félicite et remercie les bénévoles de l'AREQ. Pendant le débat électoral, l'AREQ a eu des rencontres avec différents représentants des partis politiques. Lors d'un conseil national, Mme Marguerite Blais, ministre responsable des aînés, est venue nous rencontrer. De nouvelles rencontres se sont déroulées à l'automne dernier. Il s'agit de rencontres interrégionales qui avaient pour but de donner une formation à tous les membres des conseils sectoriels. Suite à ces rencontres, un constat fut établi : la problématique de la relève. Mme Lapalme tient à souligner un plus grand apport donné par le gouvernement pour les personnes proches aidantes. Elle nous informe sur les différents mandats donnés à l'AREQ : convaincre les élus de faire un virage écologique, travailler à l'amélioration de notre rente de retraite afin d'augmenter notre pouvoir d'achat (Tribune des retraités, maintenant l'indexation). Cet automne, il y aura des rencontres préparatoires du congrès qui se tiendra en juin 2020. Elles seront tenues dans chacune des régions du Québec.

## 11. Remise des Bourses AREQ.

La présidente remet 3 bourses de 400 \$ chacune. Elles nous proviennent du national et sont remises à tous les 3 ans. Voici les noms des récipiendaires : Philippe Beaudoin, Jade Hackle- Marchand et David Pépin.

## 12. Mot de clôture et levée de l'assemblée.

La présidente remercie notre marraine, les membres des comités, les personnes qui se sont occupées de l'accueil, Ghislain Lallier président d'assemblée, Brigitte Roy secrétaire ainsi que toutes les personnes collaboratrices. Elle décerne une palme d'or à toutes les personnes participantes.

- Elle rappelle la rencontre du 10 juin pour les membres du Conseil régional, les responsables des comités régionaux ainsi que les mandataires AREQ aux organismes.
- Une mention spéciale est offerte à Mme Lise Beaudoin qui quitte le comité régional de la Condition des Femmes.
- On procède au tirage de prix de présence : trois sont donnés par la marraine, deux proviennent du national et deux de La Personnelle. Par la suite se tiendra la réunion de la fondation Laure-Gaudreault.

Les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Lisette Letendre, appuyé par France Boulanger, de lever l'assemblée à 11 h 30.

**Adopté à l'unanimité. D-009**

---

Lucie Gagné, présidente

Brigitte Roy, secrétaire





## FONDATION LAURE-GAUDREULT

La Fondation a connu encore une excellente campagne de sollicitation puisque la somme de **19 043 \$** a été recueillie à la grandeur de la région estrienne. En enlevant 10% de frais administratifs, mais en ajoutant environ 700 \$ provenant du national, la somme de **17 838,70 \$** sera remise à des organismes et individus en 2020. Au moment d'écrire ces lignes, les responsables de secteur sont à recueillir les demandes provenant de leur milieu. Il est fort possible que le nombre de demandes dépassera encore la cinquantaine en 2020. À cela, il faut ajouter la demande de JEVI qui est un organisme régional se consacrant à la prévention du suicide, et de la Fondation Vitae qui soutient la recherche sur les maladies touchant les personnes âgées. Dans ce dernier cas, la somme de 2 000 \$ a été attribuée en 2019 et elle provenait du national et non du 90 % dont dispose la région. La campagne de sollicitation 2020 est déjà commencée puisqu'en cette année du congrès de L'AREQ, la Fondation a mis en marche son tirage triennal national. C'est environ 2 000 billets qui seront vendus dans notre région. En terminant, vous êtes invités (es) à visiter le site internet de la Fondation non seulement pour y faire un don, mais aussi pour prendre connaissance des nouvelles provenant des régions.

*Claude Smith*, président régional

### DOSSIER ASSURANCES

#### Communications

téléphoniques	par courriel
20 à 25/année en août et septembre ainsi qu'en octobre et début novembre.	4 à 5/année.
Sujets traités	
Nouvelles adhésions même si les personnes ont suivi leur Session de Préparation à la Retraite (SPR) 2 ou 3 ans auparavant. Octobre et novembre avant le départ pour le Sud: Tout changement de médication doit être signifié afin d'éviter les problèmes : médicaments d'exception. Demander à votre médecin de toujours préciser l'importance de ces médicaments à chaque renouvellement de prescriptions ou à chaque année lors de votre visite. Informations concernant le changement de résidence vers les CHSLD ou lors des décès, asthme, .... Protections lors des opérations pour lentilles intraoculaires.	

(Suite page 14)

## Tirages moitié-moitié

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, il est obligatoire d'obtenir une licence pour faire des tirages de type moitié-moitié afin de se conformer aux règles de la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ).

Pour se conformer à cette règle et poursuivre son engagement envers la Fondation Laure-Gaudreault, l'AREQ nationale s'est munie d'une licence de tirage de type moitié-moitié (5 000 \$ ou moins). Ainsi, les régions et les secteurs peuvent tenir des tirages moitié-moitié, principalement au profit de la Fondation, lors de leurs rencontres régionales et sectorielles, et ce, en toute légalité.

### Définition

Le tirage moitié-moitié se définit par un système de loterie dont le prix à attribuer correspond à 50 % des revenus provenant de la vente de tous les billets de participation. La licence de 5 000 \$ ou moins autorise des tirages dont la valeur de chaque prix à attribuer est de 5 000 \$ ou moins. L'autre moitié de la somme recueillie doit être utilisée à des fins charitables ou religieuses, au Québec, et dans l'année de la délivrance de la licence.

### Principales obligations reliées à cette licence

- Les billets doivent être composés d'au moins 2 parties indiquant le même numéro.
- La vente des billets de participation, le tirage et la remise du prix doivent se dérouler dans la même journée.
- Le tirage doit être public et fait devant au moins 3 témoins.
- **Une seule personne gagnante par tirage et le prix doit être égal à 50 % de l'argent amassé.**
- **Remise du prix :** Afin d'assurer un meilleur suivi, nous vous demandons de remettre le prix gagné par chèque.
- La licence doit être affichée à la vue du public participant.
- **Rapport obligatoire :** Sur demande de la RACJ, nous devons pouvoir faire la démonstration que les règles ont été respectées et que les profits réalisés par

l'activité de moitié-moitié ont été utilisés à des œuvres charitables. C'est pourquoi vous devez remplir le formulaire « Déclaration d'un tirage moitié-moitié » inclus dans votre fichier Excel de comptabilité et faire signer la personne gagnante attestant qu'elle a reçu son prix. Vous devez remplir un formulaire par tirage.


- Ce formulaire doit être envoyé avec l'argent à Nathalie Hébert au bureau de Québec.
- La licence est valide pour une année seulement. Une nouvelle licence vous sera donc transmise chaque année et incluse dans le Guide administratif de l'AREQ.

### Plusieurs tirages

Il est possible d'effectuer plusieurs tirages moitié-moitié dans la même journée. Pour ce faire, il est important d'utiliser des coupons différents pour chacun des tirages. Nous vous conseillons d'utiliser des couleurs différentes afin de ne pas les mélanger. Vous devez faire un tirage par couleur et évidemment un gagnant pour chacun des tirages.

### Dons additionnels à la Fondation Laure-Gaudreault

Il est obligatoire de remettre 50 % de la somme amassée à la personne gagnante. Si cette dernière le désire, elle peut faire don de son gain (en totalité ou en partie) à la Fondation. Évidemment, un reçu lui sera délivré par la Fondation.

<b>Régie des alcools, des courses et des jeux</b> <b>Québec</b> 	<b>LICENCE DE TIRAGE MOITIÉ-MOITIÉ</b>	
	Numéro de licence :	430278-1
	Numéro de dossier :	17-495-1
<b>TITULAIRE DE LA LICENCE</b>		
AREQ (CSQ), ASSOCIATION DES RETRAITÉES ET RETRAITÉS DE L'ÉDUCATION ET DES AUTRES SERVICES PUBLICS DU QUÉBEC		
320 Rue Saint-Joseph Est, Bur 100		
Québec, Quebec		G1K 8G5
La Régie autorise le titulaire à conduire des tirages de type moitié-moitié, dont la valeur de chaque prix à attribuer est de 5000\$ ou moins, pour une année à compter de la date de délivrance de la licence.		

La présidente,



France Lessard

Licence délivrée le : 2019-12-17



## Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie (TRCAE)

Le Secrétariat aux aînés a confié à la Table régionale de concertation des aînés de l'Estrie et aux 17 autres Tables régionales l'organisation de rencontres de concertation régionales spéciales. Le 15 octobre 2019, 100 personnes se sont présentées lors de cette journée régionale d'échanges. Le thème était «Planifier sa vieillesse et se donner des outils pour agir».

Le mandat énoncé dans la Convention d'aide financière 2018-2023 vise à « Soutenir la concertation régionale vers l'atteinte d'objectifs régionaux communs et transmettre à la Ministre l'information et les avis susceptibles de notamment favoriser le vieillissement actif des aînés, d'améliorer leur qualité de vie, de mettre en valeur la contribution des aînés à la société, de promouvoir la solidarité entre les générations, de veiller à la sécurité des aînés et de favoriser des milieux de vie et des environnements sains, sécuritaires et bienveillants.» (Annexe 2, p.ii)

La compilation des résultats des 18 Tables régionales servira à la préparation des Forums Vieillir et vivre ensemble.

*Micheline Roberge*, présidente de la TRCAE

### Suite des Assurances

Formations	
Régionale	Nationale
Nov. : membres estriens Mars : personnes des secteurs responsables du dossier	Février : responsable régional
Améliorations désirées	
Comme à chaque année, je vous invite à nous signifier les changements désirés pour le prochain renouvellement. <b>Procédure</b> : le faire par téléphone ou par internet ou par l'entremise de votre responsable sectoriel <b>avant la fin d'avril</b> s.v.p. Nous avons une très bonne couverture, mais si nous en désirons plus, il faut être conscient que la prime augmentera.	

NB : En décembre de chaque année, je vous donne les primes qui seront en vigueur pour l'année qui vient, mais je me fais toujours jouer un tour, car il y a de petits changements selon les données du Quoi de Neuf. Je m'en excuse.

Merci à tous les membres responsables de ce dossier dans chacun des secteurs et de votre support.

*Fernand Grenier*, responsable régional en assurances

819 769-1884 ou cell. : 819 829-4539

## Comité des femmes de l'Estrie

# FÉMINISTES de toutes nos FORCES

Tel est le thème lancé le **8 mars 2020** et qui culminera le **17 octobre** dans un GRAND RASSEMBLEMENT à **TERREBONNE...**

Voir les précisions dans le journal du mois d'août!  
À noter dans votre agenda!

**Présence, collaboration, égalité, partage ! Le 8 mars sous la loupe !**  
Annuellement se tient la journée internationale des femmes ...  
Connaissez-vous bien cet événement et celles qui sont à l'honneur?

### PASSEZ le test ! :

1. L'idée d'une journée internationale des femmes a été proposée en ... :  
A) 1862    B) 1910    C) 1946

2. L'organisation des Nations Unies (ONU) a reconnu la Journée internationale des femmes en :  
A) 1942    B) 1966    C) 1977

3. Qu'est-ce que cette journée met de l'avant chaque année?  
A) Une chanson en hommage aux femmes.  
B) Différents thèmes liés aux droits des femmes.  
C) Une nouvelle couleur qui représente les femmes.

4. Au Québec, en quelle année les femmes ont-elles obtenu le droit de vote?  
A) 1916    B) 1940    C) 1973

5. Alors que l'espérance de vie est d'environ 80,6 ans pour un homme au Qc, de combien est-elle pour les femmes ?  
A) 84,5    B) 79,3    C) 82

6. Les hommes prononcent en moyenne 7000 mots par jour. Les femmes en disent combien?  
A) 15 000    B) 20 000    C) 40 000

7. Les femmes perçoivent mieux les \_\_\_\_\_ que les hommes :  
A) couleurs    B) sentiments    C) sons

Découvrez votre résultat :

Un point par bonne réponse ... 1-B 2-C 3-B 4-B 5-A 6-C 7-A

*Pierrette Bouchard*, responsable régionale du Comité des femmes



## ***Table d'action contre l'appauvrissement de l'Estrie (TACAE)***

### **BILAN DE LA JOURNÉE DU 2 DÉCEMBRE 2019**

Cette journée, organisée conjointement par le Collectif pour un Québec sans pauvreté et la TACAE, avait pour thème :

- Rassemblons un Québec riche de tout son monde

Les enjeux liés à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

Entreprenant une démarche de consultation (septembre 2019-printemps 2021), le Collectif voulait surtout donner la parole aux personnes vivant une situation de pauvreté. Personne n'est à l'abri de moments plus durs à traverser, même un membre de l'AREQ vivant seul(e). Et il n'y a pas que la pauvreté matérielle effective; il y a toutes ces pauvretés affectives, intellectuelles, sociales. Peut-être même qu'un certain « Trump » serait un « pauvre » avec ses milliard \$.

Le plus troublant dans tous ces témoignages entendus, fut pour moi la notation des différentes facettes du ressenti : **anxiété, colère, honte, impuissance, indignation, le sentiment d'être incompris, de déranger et de se détester soi-même.**

Quatre axes encadraient cette journée :

- A) Les moments qui font vivre de l'exclusion lorsqu'on est en situation de pauvreté.
- B) Ce qu'on ressent.
- C) Comment on réagit quand on vit l'exclusion.
- D) Ce qu'on pourrait transformer pour éliminer l'exclusion.

Mais il y a place au rebondissement et à la résilience. La compassion peut éloigner l'agressivité, une meilleure information peut faire tomber les préjugés et les tabous. La solidarité pourrait-elle remplacer l'isolement? Ouvrir davantage les Centres de jour et les églises? Apprendre à budgéter, intervenir en première ligne, construire plus de logements sociaux, augmenter le salaire minimum, favoriser l'inclusion sociale... Voilà autant d'avenues positives qui pointaient dans l'horizon d'une fin de journée. Puis quand nous avons projeté nos rêves les plus fous sur certaines images, tout devenait possible : **chaleur humaine, famille, liberté, regroupement, solidarité, sourire!**

P.S. Vous aurez ici parcouru ma toute dernière chronique. Je vous quitte avec la satisfaction d'un mandat accompli. À la prochaine AGR, à la relève de se lever!

*Guy Forget*, mandataire de l'AREQ-Estrie à la TACAE

*Mise en page : Fernand Grenier*

*Correction : Pauline Picard et Lucie Gagné*

*Tombée des textes pour le prochain Estrien : 20 juin 2020*